

# RAPIDO 650 F

# 360,88 € /MOIS\*

pendant 144 mois, hors assurance facultative

***Un crédit vous engage et doit être remboursé.  
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.***



\*Exemple de financement (hors assurance facultative) : Pour l'achat d'une RAPIDO 650 F au prix de 47 590 € ou en crédit lié à une vente d'un montant total de 47 590 €, montant du crédit de 37 590 €, après un apport de 10 000 €, en 144 **mensualités de 360,88 €** hors assurance facultative. **Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 5.75 %** hors assurance facultative. Taux débiteur fixe : 5.25 %. Perceptions forfaitaires : 751,8 €. Coût total du crédit : 14 376,72 €. **Montant total dû par l'emprunteur : 51 966,72 €**. 1ère échéance à 2 mois. Durée effective du crédit : 145 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) - pour un assuré (hors surprimes éventuelles et hors garantie perte d'emploi) : 2,36 % soit un coût mensuel de l'assurance de 45,11 Euros en sus de la mensualité indiquée plus haut et inclus dans l'échéance de remboursement. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 6 495,84 Euros. Contrat d'assurance facultative « Mon Assurance de personnes » n°5035 (Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail, Perte d'Emploi) souscrit par FINANCO auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances.

Offre réservée à des crédits d'un montant minimum de 4 000 € et maximum de 250 000 € et dont la durée de remboursement varie de 24 à 156 mois.  
Offre valable du 06/11/2019 au 05/05/2020.

Sous réserve d'acceptation par Financo – Siège social : 335 rue Antoine de Saint Exupéry - 29490 GUIPAVAS. SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 58 000 000 Euros - RCS BREST B 338 138 795. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Financo est une filiale du Crédit Mutuel ARKEA.

Détail du coût mensuel de l'assurance de « Ma COMPLÉMENTAIRE » en sus de la mensualité indiquée plus haut :

Contrat « Ma COMPLÉMENTAIRE » s'élève à 56,39 € par mois, en sus de la mensualité indiquée plus haut. Le coût total de cette assurance sur toute la durée du prêt est de 8120,16 €. Pour les conditions d'application, le détail des garanties et les exclusions : reportez-vous aux conditions générales du contrat « Ma COMPLÉMENTAIRE » n°

7.904.001, souscrit par Financo auprès de **MMA IARD Assurances Mutuelles**, société d'assurance mutuelle à cotisations fixes, identifiée sous le numéro unique 775

652 126 RCS Le Mans et **MMA IARD**, S.A. au capital social de 537 052 368 €, identifiée sous le numéro unique 440 048 882 RCS Le Mans, ces sociétés ayant leur siège social au 14 boulevard Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9 - par l'intermédiaire de NOVELIA, 30 boulevard de la Tour d'Auvergne, CS86523, 35065 Rennes Cedex - SA au capital de 1 000 000 € - Société de courtage en assurances (n°ORIAS 07 001 889 – vérifiable sur [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) - SIREN B 383 286 473 RCS Rennes.